

Ateliers-Causeries sur l'agroenvironnement : de la théorie à la pratique Candidature au concours innovation en agroenvironnement

À l'occasion de la tenue des Ateliers-Causeries sur l'agroenvironnement qui se tiendront le 4 novembre prochain, les participants auront la chance de voter pour la meilleure initiative en agroenvironnement de la région de la Capitale-Nationale. Nous vous invitons à proposer votre candidature ou celle d'un autre producteur en remplissant le formulaire ci-joint.

Faites parvenir le formulaire dûment rempli ainsi que 2 photos du producteur et de son innovation. Ces photos pourraient être utilisés lors de l'événement ou à des fins promotionnelles :

Par courriel : forumagro2015@charlevoixmontmorency.ca

Ou par la poste (prévoir 3 jours ouvrables pour la livraison) : OBV Charlevoix-Montmorency
5 rue du Temple, Québec, Qc, G1E 4Z8

Règles du concours :

- Les candidats doivent provenir de la région de la Capitale-Nationale
- Chaque candidature doit contenir :
 - Prénom, nom et coordonnées de l'agriculteur
 - Type(s) de productions
 - Une description succincte de l'innovation incluant la date de mise en œuvre, les résultats sur l'environnement, les conséquences positives sur l'activité agricole.
- **La date limite pour le dépôt d'une candidature est le 30 octobre 2015**

Thèmes suggérés (de façon non limitative) :

- . Innovation technique
- . Innovation au niveau des méthodes de travail
- . Innovation au niveau des infrastructures
- . Innovation au niveau de l'outillage
- . Réutilisation, recyclage

Critères d'évaluation :

- La simplicité à mettre en œuvre l'innovation ;
- L'amélioration d'un ou plusieurs aspects de la conservation des sols, de la qualité de l'eau et/ou de la qualité de l'air (émissions de gaz à effet de serre réduits, diminution de l'utilisation de carburants fossiles, etc.) ;
- Les avantages économiques pour l'entreprise ;
- Les impacts positifs sur le travail de l'agriculteur (amélioration de la qualité de vie des travailleurs agricoles)
- Remarque : dans le cas d'un grand nombre de candidatures, le comité d'organisation procédera à une présélection.

FICHE DE MISE EN CANDIDATURE

Concours innovation en agroenvironnement

Prénom et nom du producteur: David Simard

Production(s) : petits fruits, légumes et pommes de terre.

Rapide présentation de la ferme (superficie, historique...) :

David Simard est en voie de prendre la relève sur la ferme familiale de Gilles Simard depuis 2 ans. Il est la 4^{ième} génération présente sur la ferme. Les productions de fraise et framboise (4 ha), de maïs sucré (4 ha), de carotte (1 ha), de pommes de terre (1 ha) et de différents légumes (haricot, oignon, tomate, etc) sur 2 ha sont faits sur la ferme. Des céréales et prairies sont aussi faites sur près de 20 ha et servent principalement de cultures de rotations aux productions maraîchères. Les récoltes sont écoulées au détail au kiosque de la ferme situé du boulevard Ste-Anne à Ste-Anne de Beaupré et au marché public de Limoilou les dimanches des mois d'août et septembre. Une partie des récoltes sont aussi vendues à une épicerie locale. La ferme est membre d'un club d'encadrement technique maraîcher, le Réseau de lutte intégrée Bellechasse et du club agro en horticulture.

Innovation

Description : utilisation depuis 2014 d'un tracteur développé pour le secteur maraîcher qui sert au sarclage de précision des petits fruits et légumes. Innovation au niveau de l'outillage et des méthodes de travail. Voir le lien plus bas pour le fonctionnement.

<https://www.youtube.com/watch?v=xkMy0QZHbgQ>

Impact positif sur l'environnement : l'utilisation d'un sarcler mécanique rapide, précis et efficace permet de faire le sarclage des cultures maraîchères avant que le stade critique de développement des mauvaises herbes soit atteint. Le contrôle des mauvaises herbes demeure un défi important dans les productions maraîchères, l'utilisation de cet outil de travail permet de diminuer la compétition faite par les mauvaises herbes et de réduire l'utilisation d'herbicides grâce à un travail fait au bon moment. Ce tracteur léger diminue aussi les risques de compaction de sol en raison de son poids léger.

Conséquences sur l'exploitation : L'utilisation du tracteur maraîcher nécessite une seule personne, l'opérateur du tracteur, pour travailler. Les outils sont positionnés à l'avant de l'opérateur ce qui facilite le travail de sarclage, améliore la précision du travail et rend le sarclage mécanique plus simple qu'avec les modèles de sarclers présentement disponibles sur le marché. Le sarclage mécanique de précision réduit les besoins de main-d'œuvre pour le sarclage manuel, une tâche pour laquelle peu de gens sont motivés! Cet outil permet ainsi une amélioration de la qualité de vie du producteur et des employés en plus d'avoir un impact positif sur l'environnement en réduisant l'utilisation d'herbicides. Les coûts de main-d'œuvre sont diminués et les rendements améliorés.

